



**Les Pyrénées**  
Parc National

- conseil d'administration du 11 décembre 2008 -

**RESOLUTION CA n°39-2008**  
**CONSTITUTION D'UNE COMMISSION TRANSITOIRE**

Vu la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux, publiée au Journal Officiel de la République française en date du 15 avril 2006,

Vu le décret n°2006-943 du 28 juillet 2006 relatif aux établissements publics des parcs nationaux et modifiant le code de l'environnement,

Vu le décret n°2006-644 du 28 juillet 2006 relatif aux parcs nationaux et modifiant le code de l'environnement,

Vu le décret n° 67-265 du 23 mars 1967 créant le parc national des Pyrénées et notamment l'article 23,

Vu l'arrêté du 7 novembre 2008, référence DEVN0824430A, nommant Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

Vu la résolution du conseil d'administration du Parc National des Pyrénées, numéro CA n°1-2007 en date du 16 mai 2007, donnant délégation à Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées sur les avis à donner par le Parc National des Pyrénées,

Vu la résolution du conseil d'administration du Parc National des Pyrénées, numéro CA n°34-2008 en date du 11 décembre 2008, donnant délégation à Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées sur les avis à donner par le Parc National des Pyrénées,

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées, dans un souci de maintien du dialogue politique et jusqu'au renouvellement du nouveau conseil d'administration,

- décide de confier à une commission composée des membres élus, de l'actuelle commission permanente, le rôle d'interlocuteur de Monsieur le Directeur de l'établissement public Parc National des Pyrénées. Messieurs Gérard CAUSSIMONT et Gérard PRIM, membres de l'actuelle commission permanente, participeront également à cette commission.

Ce dernier pourra la saisir, autant que de besoin, pour assurer un fonctionnement harmonieux de l'établissement en attendant la mise en place du nouveau conseil d'administration.

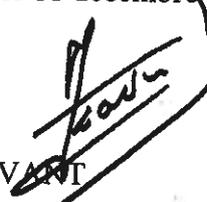
././

Cette commission aura, en outre, un rôle d'accompagnement de Monsieur le Directeur à l'occasion d'éventuelles prises de décisions stratégiques.

Fait à Tarbes, le 11 décembre 2008.

Le Président,

Georges AZAVANT



Le Directeur,

Gilles PERRON



15 DEC. 2008